

PV Comité Central

Samedi 4 février 2023, Avry-Rosé

Présents :

Comité directeur :

Jean-Denis Willemin	Président	JDW
Damien Fellay	Vice-président	DF
Catherine Bovay	Secrétaire générale	CBo
Claude Béroud	Trésorier	CBé
Jean-Marie Arlettaz	Directeur technique	JMA
Lucien Jacot-Guillarmod	Resp. techn. et habits	LJG

Adjointes au comité :

Marcellin Dayer	Président CPP	MD
Michel Testuz	Secrétaire CPP	MT
Bertrand Mettraux	Responsable site Internet	BM
Erika Nobs	Traductrice	EN

Représentants associations cantonales :

Stéphane Blanchet	ACVP Président	SB
Vincent Jaggi	ACVP Vice-président	VJ
Daniel Ruffieux	AVP Président	DR
Christophe Schnurrenberger	AVP Resp. concours	CS
Raoul Bortolotti	AVP Trésorier	RB
Christophe Ducry	AVP Resp. champ. des clubs	CD
Thierry Bondallaz	ACGP Resp. administration	TB
Sébastien Blanc	ACFP Président	SB
Mauro Cardicchi	AJP Resp. techn. et arbitres	MC
Edgar Bapst	AJP Caissier et resp. licences	EB
Pétra Ziswiler	SAP Présidente	PZ
Josef Husmann	SAP Resp. arbitres	JH

Excusés :

Josquin Mathez	Resp. mouvement jeunes
Barbara Pokorny	Vice-présidente, resp. communication
Stéphane Lambert	Resp. Swiss Pétanque Tour

Les initiales sont utilisées afin d'alléger la rédaction et la lecture

1) Mot de bienvenue

Bienvenue à Erika Nobs, nouvelle traductrice et membre des délégués au CD. Elle tient à signaler que les traductions écrites ne sont pas un problème, mais le français parlé est plus difficile. Remerciements de JDW pour son engagement.

Bienvenue à Stéphane Blanchet, nouveau président de l'ACVP. Il espère faire du bon travail et une bonne collaboration !

22 personnes présentes. Droits de vote : 22 – Majorité : 12

Scrutateur : Bertrand Mettraux

2) Introduction du président

Mot du président. *Voir fichier joint.*

Lecture du rapport de BP (excusée), responsable communication. *Voir fichier joint.*

Lecture du mail de JM (excusé), responsable du mouvement jeunes. *Voir fichier joint.*

Suite au message de Josquin Mathez, nous annonçant pour des raisons professionnelles ne plus pouvoir assumer ses engagements comme responsable du mouvement jeunes, nous recherchons une personne pour s'occuper des jeunes en coordination avec l'AVP.

DR : rendez-vous la semaine prochaine avec plusieurs personnes pour le remplacer. JM nous ayant mis devant le fait accompli, s'est arrêté du jour au lendemain, il a fallu reprendre ad interim au pied levé l'organisation des hivernales, MD a eu beaucoup de problèmes à trouver les équipes. Nous vous informerons en temps voulu de qui veut bien reprendre au sein de l'AVP et ce qu'il en est au niveau national.

3) PV du 29 octobre 2022, n'est pas lu.

Pas de question, pas de remarque. PV accepté.

4) Admissions-démotions-demandes de congé-radiation.

Selon fichier joint.

Au total, en résumé : ACFP 4 clubs, ACGP 9 clubs, AJP 16 clubs, ACVP 15 clubs, AVP 32 clubs, SAP 22 clubs. Total 99 clubs en 2023.

5) Comptes 2022 - Vérification des comptes

Présentation des comptes par le trésorier.

Produits : 184'198.12 CHF

Charges : 188'956.50 CHF

Bénéfice / perte : - 4'758.38 CHF (selon budget, économisé 33'436 CHF surtout sur les championnats d'Europe et du monde)

Capital à fin 2022 : 198'342.18 CHF

Détails selon fichier déjà reçu de CBé.

Le compte à PosteFinance est remplacé par un compte à la Banque Raiffeisen.

Question de RB : où en est-on avec les impôts ? CBé : pas encore déclarés, mais j'ai entamé les démarches. RB : un impôt sera dû sur la fortune et avec un effet rétroactif. Envisager des provisions ; mais attention elles doivent être utilisées lors de l'exercice comptable suivant.

Les comptes 2022 ont été acceptés par Swiss Olympic, sans restriction.

Lecture par EB du rapport des vérificateurs des comptes (SAP et AJP). Celui-ci recommande aux représentants des cantonales et association, sur la base de leurs vérifications, d'accepter les comptes 2022.

Propositions des vérificateurs au CD pour 2023 :

Compte 3302 Commission technique est à gérer uniquement par les intermédiaires des associations et non par les chefs arbitres des dites association afin de maîtriser la gestion des frais.

Compte 3350 Indemnités du Comité Directeur : indemnités forfaitaires peu équitables en rapport au travail effectué et du temps consacré. Proposition d'abandonner l'indemnité forfaitaire au profit d'une indemnisation forfaitaire selon la fonction. **A étudier.**

Comptes 2022 acceptés à l'unanimité, décharge est donnée au trésorier et au CD.

6) Budget 2023

Présentation du budget 2023 par CBé.

Produits : 213'600 CHF

Charges : 253'050 CHF

Bénéfice / perte : - 39'450 CHF

Détails selon fichier déjà reçu de CBé

Comptes Swiss Pétanque Tour : montants égaux aux produits et aux charges = doit s'autofinancer.

Remarques : équipes nationales : championnats du monde et d'Europe 56'000 CHF car 4 championnats du monde et 5 championnats d'Europe en 2023.

Nouveau : assurance protection juridique chez Arag, prime annuelle 890 CHF.

Remarques RB : la question de la participation de l'équipe nationale au Bénin est à se poser. Pays politiquement instable et pas sûr que le boulodrome soit construit à temps. Ce n'est pas évident que ce championnat ait lieu. DF : lui, D. Choupay et le CD ne sont pas favorables à y participer. En raison des médailles à défendre, le point de vue des athlètes doit être pris en compte. Un sondage a été réalisé : 1/3 ne veulent pas y aller, et les 2/3 aimeraient participer « si on n'est pas trop en danger ». En définitive, c'est le CD qui décidera.

Propositions de RB d'augmenter les montants de charges (compte cadeaux et compte 3315), d'enlever la ligne du compte 3343 et prévoir une ligne pour les impôts, avec 5'000 CHF en provision. **Budget 2023 accepté à l'unanimité y compris les modifications proposées par RB.**

DR : Qu'en est-il des frais de déplacement des jeunes des juniors suisses ? CBé : Les frais sont payés depuis le point de rendez-vous, comme pour les autres équipes nationales. Pour le déplacement à Annecy, DF et DR se coordonnent pour le paiement des frais.

7) Quotas 2023

Les quotas initiaux selon le nombre de licenciés par cantonales ou association sont modifiés selon ententes lors de cette assemblée.

Document modifié de JMA vous parviendra ultérieurement.

8) Etat des licences à fin 2022

Augmentation des licences en 2022 : 176 / Nombre de licences à fin 2022 : 2468

Détails selon fichier joint.

A ce jour, en 2023, 105 licences en moins. Mais dans l'année environ 100 licences en plus sont à prévoir.

Beaucoup de transferts France-Suisse. Essentiellement sur Genève, selon TB dans l'espoir d'être qualifiés pour la Coupe d'Europe des Clubs. Le prix du transfert est de 30 Euros qui nous est facturé par le CEP. CBé pense que l'on devrait demander plus pour le travail administratif que cela représente. Les Français paient 50 Euros pour sortir. **Une proposition d'augmentation de notre tarif sera faite au prochain Comité Central.**

9) Calendrier 2023

CBé a reçu les programmes de toutes les cantonales et association. Il va mettre à jour le fichier national et l'envoyer aux cantonales et association pour vérification.

Le programme sera placé sur le site Internet actuel et sur le nouveau site.

10) Attribution des triplettes mixtes en 2025 – Tournus

Avant l'attribution 2025, il faut régler le problème du retrait du SAP de l'organisation des triplettes 2024. Car ils n'ont pas trouvé de club reprenneur lors de leur dernière assemblée pour des raisons financières ; aucun club n'a les surfaces pour organiser un championnat suisse et les places de jeu à louer sont onéreuses. En outre, il est très difficile de trouver des sponsors pour la pétanque en Suisse alémanique. Le nouveau comité du SAP cherche des solutions pour organiser à nouveau des championnats suisses, mais a encore besoin de temps. Un championnat triplettes mixtes pourrait être envisagé car moins de pistes.

Proposition de JMA : attribution du tripléte mixte 2025 au SAP et trouver un remplaçant pour les triplettes 2024. TB a un autre problème pour les doublettes 2024 ; il n'a pas de nouvelles du club organisateur et ne leur fait pas une confiance totale. Il pense que le club ne va pas y arriver. Peut-on avoir un délai limite pour dire si cela se fait ou non ?

JMA : le championnat n'est pas attribué par la fédération à un club mais à une cantonale. C'est à la cantonale de l'organiser. TB : si la date limite est aujourd'hui, alors la cantonale ne l'organisera pas. JMA : si pas de championnats organisés ni par le SAP ni par la Genevoise, il n'y aura pas de championnats suisses ou d'autres cantonales reprennent ces manifestations. Selon le règlement, les charges sont à payer par la cantonale renonçante. TB : combien cela peut chiffrer ? RB : entre 3 et 4'000 CHF. PZ : le budget du tripléte prévu à Aarau prévoyait un déficit de 50'000 CHF. JDW : même en augmentant l'inscription à 30.- comme proposé, le club ne rentre de loin pas dans ses frais.

SB fait la proposition de limiter le quota des doublettes mixtes et d'organiser les triplettes 2024. Un partenariat avec le SAP (frais et bénévoles) pourrait être envisagé. C'est une possibilité que SB doit discuter avec les autres organisateurs. Pour les doublettes 2024, l'ACVP serait intéressée. **En suspens, attendons une réponse rapide pour les triplettes et les doublettes, fin juin au plus tard.**

En 2024 : Coupe Suisse à Yverdon. DR : difficultés financières du club d'Yverdon. Du retard dans le paiement des factures de l'ancien comité ce qui retarde la mise en œuvre des améliorations annoncées, malgré leur bonne volonté. La seule chose déjà faite est la

destruction des gradins. Toujours le problème avec les toilettes, avec la sono, avec la sécurité. A suivre.

Tir de précision 2023 à Genève ; MD : négociable pour 2024, mais pas pour 2025.

Se reporter aux statistiques de CBé pour le tournus selon le nombre de clubs et de licenciés. **Ce document distribué est à étudier afin de faire au Comité Central de cet automne un calendrier correct.**

PZ : qu'en est-il de la proposition du SAP d'augmenter le montant de l'inscription, soit à la place de 15 CHF on passe à 30 CHF. 15 CHF pour la fédération et 15 CHF pour le club organisateur ? JMA : proposition à faire aux clubs et à rediscuter lors du prochain Comité Central. DR : on peut déjà dire que ce sera non ; les clubs ne sont pas prêts à accepter une telle augmentation. JMA : on ne devrait pas avoir un problème de déficit pour le club organisateur. Le club n'a pas de prix à remettre et les joueurs consomment. Le problème va tout de même se poser à l'avenir, s'il faut payer les places de jeu et que le bénéfice de la buvette ne va pas au club organisateur.

JDW : à l'avenir il faut envisager de n'avoir plus que 2 ou 3 sites pour l'organisation des championnats suisses et que la cantonale ou association organisatrice se déplace dans ces sites. A en parler au sein de vos cantonales et faire des propositions. Sans championnats suisses, notre sport ne va pas perdurer.

SB : Est-ce que des finales des championnats suisses peuvent se jouer à l'intérieur (dans ce cas une patinoire) ? JMA : Oui c'est possible.

11) Propositions de modifications des règlements

Ces règlements modifiés par JMA ont été envoyés avant l'assemblée ; on ne va pas les lire dans leur totalité. On reprend uniquement les modifications proposées.

Règlement des concours :

Point 11 BM : le mot « international » pour les concours n'est plus autorisé. JMA : en effet, si on l'utilise il faut payer à la FIPJP un droit. Mais personne n'a jamais rien dit. BM : faire attention, remplacer par « multinational » ou « concours licenciés ». RB : indiquer dans le règlement que si le terme « international » est indiqué, il faut payer.

DR : tracer « propagande ».

Point 7c : remplacer les 10.- par 15.-. Et 20.- s'il y a plus d'un concours.

Modifications acceptées.

MD : est-ce qu'un club fédéré peut organiser n'importe quel concours, sans contrôle ?

JMA La seule restriction est qu'il ne doit pas l'organiser s'il y a un autre concours dans la région. C'est à la cantonale de faire respecter ce point de règlement.

Règlement et cahier des charges des championnats suisses :

Art 11 DR : proposition de l'AVP d'envoyer la facture de pénalité pour non participation directement aux clubs afin de limiter les démarches administratives. JMA : plus de problèmes et de travail pour la fédération, notamment si le club ne paie pas. C'est plus facile aux cantonales de réclamer. RB : proposition de ne plus accepter leurs inscriptions futures. **La proposition d'envoyer la facture directement au club n'est pas retenue.**

Art 12 DR : l'AVP est contre un tirage au sort électronique. Lors de leur assemblée, les clubs vaudois ont voté contre, pour les championnats suisses également.

Votation : 11 pour l'article 12 tel que modifié à savoir tirage électronique, 5 contre, 6 abstentions.

Art 17d RB : Lorsque la fédération organisera des championnats sur Vaud, aucun défrayement ne sera perçu. La table sera tenue par Swiss Pétanque pour le championnat et pour le Grand Prix, c'est la cantonale qui gère à sa convenance. C'est OK.

Enlever « par catégorie » pour le Grand Prix du samedi. Pour le dimanche, un Grand Prix catégorie sénior et un pour la catégorie féminine.

Règlement des licences

Art 7 : Ajouter « sauf championnats suisses et cantonaux »

Art 9 : Problème de transmission de données personnelles. Rajouter une case sur la demande de licence d'acceptation ou envoyer les infos au club si des renseignements manquent.

Art 13 : RB : qu'en est-il de la sortie d'un club au 31.12 ? ; voté au précédent Comité Central que nous maintenons au 31.10 pour des raisons des assemblées des clubs principalement.

Art 16 : l'article 16 est supprimé et une proposition d'annexe sera faite pour l'aspect financier.

DR : expose sa situation de sortie du club d'Aubonne. Du fait de cette situation, il n'est plus licencié. Le club lui réclame personnellement le paiement de l'amende pour retrait de l'équipe, ce que refuse DR. Le stock de maillots, payés par DR et dont il reste env. 700.- de stock, devrait être laissé au club sans contrepartie. Ce que DR refuse aussi. Le comité refuse de donner la lettre de sortie mais ne veut pas non plus lui donner la licence à Aubonne. JDW : il ne peut pas bloquer quelqu'un sans licence. MD : tort d'avoir donné la lettre de sortie après l'échéance du 31 octobre, mais tort aussi du club d'avoir donné les lettres de sortie aux 8 autres. Comme DR est président de la cantonale, c'est au CD de prendre l'affaire en main après une demande formelle de l'AVP et l'envoi du dossier complet des démarches déjà effectuées. JMA : l'AVP peut très bien régler le problème par le vice-président et le comité. Il ressort également que les 500.- d'amende réclamés à DR ne sont pas justifiés car c'est le club qui inscrit l'équipe et c'est le club qui l'a retirée. DR pense qu'il va céder et payer pour pouvoir recevoir sa lettre de sortie. **Swiss Pétanque attend des nouvelles si intervention ou non pour la suite.**

Règlement relatif à l'aide publicitaire

Art 3 : DR : on passe de 2 à 3 mais certains clubs ont déjà 4 publicités sur leur maillot. RB : dans un Comité Central à Yverdon cela avait été modifié. On passait à 4 possibles, cela devait être en 2015 ou 2016. **JMA : on passe à 4 publicités différentes sur les maillots, pantalons et survêtements sans compter les sponsors.** MD : que fait-on avec des clubs qui ont des publicités supérieures aux dimensions autorisées par le règlement ? JMA : cela n'a pas été autorisé. Proposition : rappeler aux clubs les dimensions, demander une dérogation pour les maillots déjà imprimés avec assurance que les prochains maillots seront conformes.

Règlement port du maillot officiel du club

DR : pour les maillots de tailles hors-normes, peut-on avoir une dérogation ? **Oui, possible, mais que cela ressemble le plus possible au maillot du club.**

Règlement de la tenue vestimentaire

Art 1 Enlever « délavé », tous les jeans ou presque étant délavés même neufs.

CBo propose de ne faire plus qu'un règlement pour ce qui concerne la tenue vestimentaire. **OK.**

Une fois les règlements modifiés, ils sont envoyés aux cantonales et association qui les transmettront aux clubs.

12) Participation des féminines chez les seniors aux championnats suisses

Point remis à l'ordre du jour suite à une demande de l'ACGP en 2022 demandant l'interdiction aux dames de jouer en seniors.

TB : certains présidents de club GE ne trouvent pas normal que les femmes jouent en seniors alors qu'elles ont leur championnat. Certainement que cela sera le cas dans les championnats cantonaux genevois.

PZ : si on fait ce changement, il faudra le faire pour les vétérans aussi.

VJ : pensez aux clubs où il y a peu de dames. Certaines seraient obligées de jouer en mitigé.

RB : pourquoi n'aurions-nous pas deux catégories distinctes comme les autres sports d'adresse ? On crée une catégorie « homme » à la place de senior.

JDW : c'est notre force de mélanger les catégories. Ce serait dommage de changer.

RB : mais c'est agaçant d'avoir des concours femmes où il y a très peu d'inscrites alors qu'on en retrouve chez les hommes. TB : et comment faire progresser la catégorie féminine si les bonnes joueuses s'inscrivent en senior ?

Votation pour la non-participation des femmes chez les hommes lors des championnats suisses: 2 pour, 11 contre, 9 abstentions.

13) Swiss Pétanque Tour

JDW : l'organisation est très avancée. Tout est pratiquement prêt pour les finales, reste le sponsoring et la réception de l'autorisation de la fermeture des routes. Confirmation reçue de la ville de Bulle de 5'000 CHF en soutien à notre manifestation. SL cherche maintenant des sponsors avec l'aide d' Eric Zosso qui connaît bien le tissu économique fribourgeois.

CBo lit le rapport de situation de Stéphane Lambert (excusé). *Voir en pièce jointe.*

JDW : l'organisation à Bulle est conséquente, il a donc demandé s'il serait possible d'envisager cette manifestation durant 3 ans à Bulle, en gardant les dates de début juillet.

Ajustements de points de règlement du SPT dès 2023 : ébauches de SL puis reprises par VJ.

Discussion animée pour les concours B ; **décision : on ne change pas le règlement actuel pour l'instant.**

En cas d'égalité de points, c'est le joueur ou la joueuse qui a fait les meilleurs résultats qui est prioritaire. Ce point ne figurait pas dans le règlement.

Les dames jouant dans un concours mixte (ou vétéran le cas échéant) marquent des points dans le classement féminin.

Point 7 : on s’y perd. Synthétiser.

VJ : différencier « Coupe Suisse » et les coupes cantonales pour le nombre de points.

Proposition du SAP : où que jouent les femmes (senior ou féminin), elles marquent les points dans le classement féminin. Les hommes dans le classement hommes.

VJ : nous venons de mettre en place cette façon de comptabiliser les points ; c’est trop tôt pour changer.

Votation : Acceptez-vous la proposition du SAP ? Pour 16, contre 2, abstentions 4.

Le règlement SPT sera modifié tel que présenté et décidé. Il sera appliqué dès 2023.

14) Equipes nationales, situation et agenda

DF : quelques points de situation. La structure a diminué ; reste DF, D. Choupay et Jean-Luc Ségado qui fait support. Il s’occupe également des jeunes. L’avenir dira si d’autres personnes rejoignent l’encadrement, mais vaut mieux être moins mais motivés.

Deux journées en décembre ont eu lieu avec les équipes hommes, femmes, vétérans et juniors afin de faire le bilan de la saison 2022 et préparer 2023. Les cadres nationaux ont été resserrés ; les sélectionnés sont annoncés. DF veut demander au CEP de pouvoir intégrer des juniors filles avec les espoirs filles pour qu’elles aient l’occasion de jouer. Les autres joueurs non sélectionnés ont été informés qu’ils restent dans le cadre élargi. Ils ont tout à fait le droit de jouer avec un équipier du cadre. Ainsi, l’espoir est qu’ils soient motivés pour aller chercher leur place dans le cadre national.

Le calendrier international 2023 est bien chargé. Championnats du monde à Bénin, championnats d’Europe triplettes hommes et vétérans à Albertville, championnats d’Europe Espoirs garçons et filles à Monaco, Coupe d’Europe des clubs, et en novembre les championnats du monde triplettes juniors et féminins en Thaïlande.

Selon le tableau des compétitions présenté, on peut voir la mauvaise coordination entre le CEP et la FIPJP. Les agendas sont bien chargés en fin d’année pour les joueurs et joueuses mais aussi pour les encadrants.

En 2024, des championnats d’Europe multiples sont prévus à Martigny au CERM du 19 au 23 juin 2024. Le dossier a été déposé, mais cela devrait être une formalité car l’accord a déjà été donné par le CEP. Un comité d’organisation est déjà en place mais pas encore complet.

15) Anniversaire des 70 ans, choix du lieu de l’évènement

Si tout va bien se feront à Yverdon le samedi soir de la Coupe Suisse. A voir encore avec Georges Curchod. Plus d’informations suivront.

16) Parole aux cantonales

AVP : RB (info concernant plutôt la commission technique) a été arbitrer un concours avec 6 champions français têtes d’affiche, filmé. A arbitré selon le règlement, jusqu’à ce qu’on lui dise que certains participants avaient payés pour venir et qu’il faudrait ne pas être trop strict. Du moment que cela est télévisé, un arbitre doit-il être présent si c’est pour faire de la figuration et une mauvaise publicité si l’arbitrage n’est pas respecté ? JMA : a accepté

de mettre un arbitre suisse mais c'est clair que si c'est pour ne pas arbitré correctement la prochaine fois on répondra que non. TB : alors cela permettra de prendre un arbitre français ? JMA : non, pas sans sa permission et sans démarche avec le chef arbitres français. SB : si un arbitre est présent, ses décisions doivent être respectées. JDW : si une telle demande est reconduite, cela devra être précisé.

Les finales des clubs LNA/LNB ont lieu le 15 avril 2023, comme MD l'a annoncé en juin 2022. L'AVP n'a pas reçu l'information, à l'avenir cela doit être mieux communiqué. L'AVP va maintenir la Coupe Vaudoise ce weekend-là.

Prochain Comité Central le 28 octobre 2023.

17) Remerciements, clôture

Remerciements aux participants, clôture de l'assemblée à 17h30.

Fait le 22 février 2023

Catherine Bovay

Secrétaire



Approuvé le 24 février 2023

Jean-Denis Willemin

Président

